

N° 25.

Novembre 1918.

# Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

Ce Journal, qui paraît une fois par mois, n'est pas mis dans le commerce

Il est exclusivement réservé aux soldats blessés aux yeux, à qui il est envoyé gratuitement, et aux personnes qui s'intéressent à eux

DIRECTEUR-GÉRANT  
M. BRIEUX, de l'Académie française



ADMINISTRATION  
35, Boulevard du Château  
NEUILLY-SUR-SEINE

## Liste des Donateurs pour les Soldats Blessés aux Yeux

Mois d'Octobre 1918

Les Souscriptions de 20 francs au moins donnent droit à l'envoi du journal.

La Commission Nationale Cubaine de propagande pour la guerre et d'aide à ses victimes, Habana .

27.173 90

Somme transmise par le Consul de France à Chicago de la part de l'agent consulaire à Louisville, Ministère des Affaires étrangères. . . . .

Mme Lina de Diaz, Ossa, et Mme Jeanne Dasque, Santiago du Chili . . . . .

Sommes recueillies par Mlle R. Godchaux, San Francisco . . . . .  
Souscription des membres du Syndicat des Planteurs de caoutchouc de l'Indo-Chine, Saigon, transmise par M. Berquet, président. . . . .

Mme Mac Kellav, de Ossa, somme transmise par Mme Person, Santiago du Chili . . . . .

Recette réalisée au cours d'un concert de bienfaisance organisé à Porto-Riche, par Mme E. Buffet. . . . .

Amsterdams, The Bank . . . . .

Mme H. Etevé, Paris . . . . .  
Cercle l'Union artistique, Section dramatique, Elisabethville-Birtley . . . . .

MM. Moureaux, Porte et Cie. Maisons-Alfort . . . . .

Les membres du Cercle de Phu-Lang-Thuong, Tonkin, transmis par M. Gagne, président. .

M. Villemain, Camp de César, Alexandrie . . . . .

Mlle J. Piger, Saint-Etienne, 100 fr. — M. E. Chenevière, Montbéliard, 100 fr. — Mme M. Erlanger, Alexandrie, 200 fr. — Mme Salomon, Paris, 20 fr. — Un Poilu, 5 fr. —

Mme Laura M. Smith, Montour, Iowa, 5 fr. 10. — M. Emilio Fabra, Buenos-Ayres, 50 fr. — M. Freyssimier, Paris, 20 fr. — Mme Vve J. Rosé, Le Caire, 25 fr. — Mles. Jondet et Panchout, Port-Saïd, 50 fr. — Mme la Générale Sabattier, Paris, 50 fr. — M. Gumpnick, Puteaux, 5 fr. — Produit d'une matinée organisée par les Poilus du capitaine Gautier à Moissy-Cramayel, 175 fr. — M. M. de Montille, Paris, 20 fr. — Mme Genevoix Viroflay, 20 fr. — M. Amanda Mattheuwe Shaw, Oregon, 20 fr. — M. le Lieutenant-Colonel Casey, A. Wood, U.S.A., 10 fr. — Un Poilu, 25 fr. — Quête faite par les conscrits de la classe 20 d'Epinal, transmise par le docteur R. Monnet, 100 fr. — Une Nivernaise, 10 fr. — Recette d'un concert organisé à Amber (P.-de-D.), par le sergent Merle du 170<sup>e</sup> régiment d'infanterie, 300 fr. — Mlle Forthomme Fougères, 50 fr. — MM. J. et L. Dessauze, Paris, 40 fr. — Mme de Villedeuil, provincie de Madrid, 100 fr. — Versement fait à la Mairie de Valentigney (Doubs) par l'Association de Foot-Ball locale, 110 fr. — M. Matringe, Vésailles, 17 fr. 80. — Mme Vve Lagneau, Rio Salado, 100 fr. — Mme Lagache, Paris-Plage, 50 fr. — Mlle Mary Jarry, Champdenier (D.-S.), 20 fr. — Mme Cathelineau, Champdeniers (D.-S.), 5 fr. — Mme Metayer, Vierzy, 5 fr. — Mme Anna Ross, Beaumont, Texas, U.S.A., 51 fr. 50. — M. A. Bussutou, Saïgon, 20 fr. — Mlle Cuzin, Domène (Isère), 40 fr. — M. Rey, Paris, 150 fr. — M. Lhot, Ruelle-sur-Loir (Sarthe), 30 fr. — Mlle Bohin, Etupes (Doubs), 100 fr. — M. Prost, Paris, 20 fr. — M. L. Corbeaux, Toulouse, 77 fr. — M. A. Cottin, Paris, 50 fr. — Mme M. Cosblet, Le Havre, 5 fr. — Mme W. Langstaff, Le Havre, 50 fr. — Mme Alleyer, Le Havre, 10 fr. — Mme E. Billard, Le Havre, 20 fr. — Mme Eloy, Le Havre, 20 fr.

## Liste des souscriptions transmise par les Annales

Souscription recueillie parmi les habitants de Kandal et transmise par le Résident de France à Kandal (Cambodge) . . . . . 500 »

Z.... (Affection spéciale) . . . . . 4.000 »

M. Larries, Bruniquel (Haute-Garonne), 25 fr. — M. Simillion, Courtenay (Loiret), 25 fr. — Dr Normandin, Montréal, 43 fr. 20. — Mlle Maupoix, receveuse des Postes, et ses deux aides, Charly (Aisne), 50 fr. — M. Maupoix, Paris, 50 fr. — Mme Siéferlé, Paris, 10 fr. — Pour les blessés aux yeux, 5 fr. — Colonel Gruau, Mayenne, 10 fr. — M. Delcroix, Le Caire, 27 fr. — Mme Lebeaux, Argentan (Orne), 2 fr. — Mme L. Canevet-Stubbs, Calais, 50 fr. — Mme Parent, Couture (Allier), 20 fr. — Produit de mon jardin scolaire, M. Vigier, directeur d'école à Cognac, 25 fr. — M. David, Paris, 100 fr. — M. Bernigaud, Blanzy (S.-et-L.), 10 fr. — Mlle Larigeris, Pont-Rousseau, pour les élèves de

de mon fils unique, mort au champ d'honneur. Mme Gaixet, Annecy, 100 fr. — Mme Toud, école maternelle, Paris, 5 fr. — Mlle Noire, Eaubonne (S.-et-O.), 5 fr. — Mlle Caignard, Paris, 15 fr. — M. Somirron, Buenos-Ayres, 36 fr. — M. Claynon, Pondichéry (Indes françaises), 35 fr. — Mlle Boissier, Boissière par Nages (Gard), 25 fr. — M. Lapierre, Baraguay (2<sup>e</sup> versement), 25 fr. — M. Ro, notaire, Le Muy (Var), 25 fr. — Mme Claude Lenizent, par Merrey (Hte-M.), 60 fr. — M. Perpignan, Chili, 300 fr. — M. Garnier, Perpignan, par Aubierre (P.-de-D.), 4 fr. — M. Lanctuit, Montmorency, cotisation ad et septembre, 10 fr. — M. Seguin, Guéret (Constantine), 50 fr. — Mlle Jeanne Leygat et Mlle Trouillon, à Fumel (L.-et-G.), 60 fr. — M. Rivail, 15 fr. — Pour les aveugles, M. Brieux, 5 fr. — Mme Conchez, Buenos-Ayres, 60 fr. — Souscription mensuelle transmise par M. C. Hacco, Alexandrie, 25 fr. — M. Rubel, transmis par M. C. Hacco, 13 fr.

## Permanent Blind Relief War Fund for Soldiers and Sailors

(fondé par M. et Mme GEORGE KESSLER)

## Entrepôt des Matières premières

35, Boulevard du Château, Neuilly-sur-Seine (Seine)

### NOTE DU MAGASINIER

Quoi c'est qu'un magasinier et quoi qu'il a fiche cette bête-là?

Je parie un paquet de perlot et du fin que tous vous pensez qu'un magasinier c'est un type gros et gras qui tous les matins reçoit vos commandes, fait faire vos ballots par les camarades de l'Entrepôt, charge vos colis une fois finis dans le corbillard à fois par jour, on reçoit des coups de tampon. Alors le pauvre magasinier, qui était bien tranquille en train de casser une croûte, est foutu par terre, les ballots de chiendent y dégringolent sur la coloquinte, les bois se débinent par-dessus, et pendant une demi-heure le magasinier cherche à sortir de tout ce cataclysme.

Y a encore un truc que vous connaissez bien, c'est celui de la comptabilité.

Sûrement que c'est pas ce que vous trouvez de plus chouette chez le magasinier, car c'est ce fourbi-là qui tient vos comptes et vous envoie vos factures.

Eh bien, mes vieux, si vous vous figurez que c'est ça un magasinier, vous vous bousrez le crâne. Évidemment, le magasinier fait bien tout ce que je viens de vous dire, mais tout ça c'est rien. Il fait encore autre chose, le pauvre bougre, et je vous fous mon billet que cette autre chose c'est pas de la peau de zébie.

Cherchez pas ce qu'il fait le magasinier en plus de son turbin ordinaire, vous trouveriez pas et je vas vous le dire. Il fait pas la bombe avec des poules. Il se flanque pas de bonnes cuites avec un pinard choisi. Ça y arrive bien quelquefois, mais pas souvent. Ce qu'il fait le magasinier est plus épataant : il déménage.

Oui, mes vieux frères, le magasinier déménage et le changement de cantonnement ça va bientôt être ce qu'il y aura de plus certain dans son truc. Et c'est pas une petite affaire ces déménagements-là.

Faut fiche les bois dans des sacs, la ficelle dans des paniers, descendre le chiendent, le coco et toutes les fibres, sans oublier la canne, le rotin et tout le bazar. Fiche tout ça sur des camions, le trimballer à la gare pour charger des wagons et alors comme quelque chose de rigolo, quand tout est chargé, le magasinier devient convoyeur. Il se fiche dans un de ses wagons et accompagne tout son barda.

Quel voyage, bon Dieu!

D'abord on est engueulé par les types de la gare. Et puis le train fout le camp. Ça dure pas longtemps, parce qui s'arrête souvent. Quand y repart en ayant ça va, mais quelquefois il radine en arrière le sacré chemin de fer et on revient où on était la veille. De temps en temps, une dizaine de fois par jour, on reçoit des coups de tampon. Alors le pauvre magasinier, qui était bien tranquille en train de casser une croûte, est foutu par terre, les ballots de chiendent y dégringolent sur la coloquinte, les bois se débinent par-dessus, et pendant une demi-heure le magasinier cherche à sortir de tout ce cataclysme.

Enfin, après quelques jours de ce truc-là, le magasinier arrive. Il a la gueule amocharée. Deux ou trois dents en moins, il est courbaturé, il en peut plus, mais il est content tout de même, parce qu'il croit que c'est fini. Va te faire fiche : quand y sort de sa cage il s'aperçoit qu'il avait six wagons au départ, mais qu'il lui en reste plus qu'un, faut courir après les autres. Quand on les a, faut refiche le tout sur les camions, le trimballer au nouveau cantonnement, défaire lessacs, recompter les bois, les aligner, descendre les ballots de chiendent et... se remettre tout de suite à faire des expéditions, pour que vous vous aperceviez de rien.

Ça vous paraît une blague tout ça, ça n'en est pas une, croyez-moi, car c'est ce que je viens de refaire encore une fois pour rappeler de Rochecarbon à Neuilly, où nous sommes revenus.

Et alors à partir de maintenant envoyez-nous toute votre correspondance :

### ENTREPOT DES MATERIES PREMIERES

35, boulevard du Château

NEUILLY-SUR-SEINE (Seine).

Écrivez bien lisiblement votre nom, votre prénom, votre adresse, ainsi que la gare où faut faire l'expédition.

Et maintenant je vas me fiche dans la flotte, car je descends de mon wagon et je suis plus noir que celles à Taupin.

VOTRE VIEUX BALLADEUR DE MAGASINIER.

(Voir le tarif à la page suivante.)

N°

LISTE  
DES  
MATIÈRES PREMIÈRES EN MAGASIN  
avec prix en vigueur jusqu'au 15 novembre 1918

Chiendent . . . . .	Fr. 7	» le kilo	Navettes cint. 17/5 . . . . .	14	» le cent
Coco. . . . .	4	» —	Navettes cint. 19/5 . . . . .	16	» —
Ficelle. . . . .	13	» —	Navettes cint. 19/6 . . . . .	18	» —
Tampico blanc peigné . .	3 70	—	Parisiennes. . . . .	13	» —
Tampico brut . . . . .	3 25	—	Patte coco 18. . . . .	55	» —
Balayettes 2 rangs . . . .	20	» le cent	Patte coco 20. . . . .	60	» —
Blanchisseuses . . . . .	14	» —	Patte coco 22. . . . .	65	» —
Brescias 5/11 . . . . .	40	» —	Patte coco 24. . . . .	72	» —
Brescias 5/13 . . . . .	45	» —	Teinturier . . . . .	33	» —
Brosses à ongles . . . . .	19	» —	Tonneau 17. . . . .	27	» —
Brosses en S 21. . . . .	31 50	—	Tonneau 19. . . . .	28	» —
Cantonniers 36 . . . . .	100	» —	Tonneau 21. . . . .	30	» —
Cantonniers 40 . . . . .	105	» —	Tonneau 21 2 cordons . .	33	» —
Crinières 56 trous. . . . .	33	» —	Versés 28 trous. . . . .	11 50	—
Crinières gougees 70 tr. .	45	» —	Versés 32 trous. . . . .	10	» —
Cure-casseroles. . . . .	53	» —	Versés 40 trous. . . . .	11	» —
Écrevisses . . . . .	22	» —	Violon 17 cinq rangs. . . .	12	» —
Garde-robe 1 pièce. . . . .	11	» —	Violons 19/5 . . . . .	15 50	—
Garde-robe 2 pièces. . . . .	40	» —	Violons 21/5 . . . . .	18	» —
Hollandaises goug. . . . .	17	» —	Violons pointus . . . . .	20	» —
Lave-pont 10. . . . .	55	» —	Laveuse armée . . . . .	25	» —
Lave-pont 12. . . . .	60	» —	Rotin. . . . .	10 85	le kilo
Lave-pont 14. . . . .	65	» —	Canne n° 2 . . . . .	21 65	—
Manche balai. . . . .	45	» —	Canne n° 4 . . . . .	21 65	—
Morue . . . . .	22	» —	Canne recouvrement . . . .	»	—

# Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

*Le "Journal des Soldats Blessés aux Yeux" n'est pas mis dans le commerce : il est adressé gratuitement à tous ces blessés, et aux souscripteurs de vingt francs au moins.*

*Nous faisons appel à la collaboration de tous, sous forme de critiques, de conseils ou d'articles.*

## FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE DE CUBA

### POUR SON PETIT NOËL

**Qui a besoin d'un chandail  
pour lui,  
de vêtements chauds et de chaussures  
pour ses enfants ?**

Qui a besoin d'un chandail?

Qui a besoin, au début de l'hiver,  
pour ses enfants, d'un vêtement de  
laine ou d'une paire de chaussures?

Que ceux-là m'écrivent tout de  
suite, qu'ils me fassent leur com-  
mande.

Pour les chandails d'homme, il  
suffit de me dire si l'on est petit,  
moyen ou grand.

Pour les vêtements d'enfants,  
donner le sexe et l'âge.

Pour les chaussures, donner la  
pointure.

Les envois commenceront vers

le 15 décembre et seront faits dans  
l'ordre des inscriptions.

\*\*\*

Seulement, entendons-nous bien.  
Ce n'est pas là un cadeau que je  
puisse faire à tous, malheureuse-  
ment.

Il faut donc ne pas me le de-  
mander si l'on peut s'en passer, je  
veux dire si l'on a les moyens de  
s'acheter soi-même ces vêtements  
d'hiver.

Comprenez-moi, mes chers amis,  
comme je n'ai pas autant de chan-

dails qu'il en faudrait pour en donner un à chacun, vous devez être raisonnables et ne m'en demander que si vous êtes vraiment dans l'impossibilité de vous en payer vous-même.

Je fais appel à la loyauté de tous.

C'est, d'ailleurs, une question de bonne camaraderie.

Une demande non justifiée peut avoir pour résultat de faire tort à un camarade tout à fait malheureux.

J'ai confiance en vous. Je ne ferai naturellement aucune enquête et je ne demande aucun certificat. Je m'en rapporte à l'honnêteté et à la dignité de chacun.

Ces chandails et ces chaussures seront donnés et expédiés *gratuitement*. La somme qui est mise à ma disposition, dans les conditions que je dirai plus loin, est importante, très importante, mais pas assez cependant pour que je puisse faire une distribution générale, comme j'ai fait pour les rasoirs.

S'il y avait des gens assez peu délicats pour me demander ce cadeau, qu'ils pourraient se procurer par leurs propres moyens, ils m'exposeraient peut-être à le refuser à un autre tout à fait dénué de ressources.

Ce n'est pas à moi qu'on ferait tort, c'est à un camarade.

Je suis certain que cela ne se produira pas.

\*\*

Vous ne pouvez pas savoir combien je suis content de la bonne aubaine qui nous tombe si à propos, au début de l'hiver, et qui me permet d'envoyer aux plus plaindre d'entre vous un si beau

de la guerre, j'étais allé y parler de la femme française, et l'on avait montré, au Français en mission, une sympathie qui, ainsi que vous le voyez, ne devait pas se borner à des paroles.

On a su, depuis, que j'étais votre défenseur, et le gouvernement de Cuba a attribué la belle somme que je vous ai dite à notre petit journal, à notre œuvre peu bruyante, mais dont on a senti l'effort et le bienfait.

Remercions donc de tout notre cœur le gouvernement et les citoyens de la république de Cuba, non seulement de vous aimer, vous, qui le méritez tant, mais aussi d'aimer notre pays, et disons-leur la fierté que nous cause leur affection.

Remercions les habitants de cette île heureuse, où l'hiver est inconnu, remercions-les d'avoir pensé à nous pour l'hiver, et qu'ils trouvent la récompense de leur générosité, non seulement dans l'expression de notre reconnaissance, mais dans cette pensée que, grâce à eux, les cruelles morsures

du froid seront épargnées à des aveugles et à leurs enfants, et que, par suite de leurs bienfaits, des pauvres petits gosses ne grelotteront pas en allant à l'école par les rues couvertes de neige, dans laquelle ils marcheront avec de bonnes petites chaussures et la poitrine garantie contre la bise glacée, grâce à la république de Cuba.

Cuba ! A plusieurs d'entre vous, peut-être, le nom ne dit pas grand chose. C'est une jeune république dont la capitale est La Havane, et qui est là-bas, là-bas, tout là-bas, de l'autre côté de l'Océan, dans le golfe du Mexique, une île au ciel toujours bleu, où c'est toujours l'été, où il y a des fleurs, du café, du tabac, du caoutchouc, des palmiers, surtout des braves gens qui aiment la France.

Il y a quelques années, j'y ai fait des conférences. C'était au début

\*\*

Et maintenant, envoyez vos lettres de commande !

Vous vous demanderez peut-être pourquoi je fixe au 15 décembre — si loin — le commencement des envois de chandails.

Je vais vous le dire :

Ça coûte très cher, un chandail, parce que, lorsque vous en achetez un, vous payez non seulement le prix de la matière première et le travail de l'ouvrier, mais encore et surtout le bénéfice d'un tas d'intermédiaires, vous payez le monsieur qui a vendu la laine, celui qui l'a importée, celui qui la vend au marchand en détail et encore le marchand en détail. Vous payez aussi le patron de l'usine, le commerçant en gros qui lui achète le chandail tout fait, et encore deux ou trois marchands dont le dernier est le boutiquier qui vous le livre.

Or, je connais — et je connais bien — une maison où l'on a les laines au prix le plus bas, où les ouvriers se contentent d'un salaire raisonnable, et où les produits sont vendus sans aucun bénéfice.

Cette maison, c'est l'École de Tricotage du « Permanent Blind Relief War Fund », les ouvriers sont les aveugles de guerre, et presque tous des aveugles manchots, des aveugles ayant perdu,

## *Pour son petit Noël*

comme certains dont je pourrais dire les noms, huit doigts sur dix, et qui travaillent de bon cœur, et travailleront avec plus d'allégresse encore en pensant que c'est pour leurs camarades.

Et vous, il me semble que vous aurez plus chaud, dans vos chandails, en pensant qu'ils ont été fabriqués par des camarades plus éprouvés encore que vous ne l'avez été. Mais il faut attendre qu'ils aient pu les fabriquer.

Allons, Noël sera pour nous tous un peu plus joyeux, les papas ne trembleront pas de froid, et les mamans ne trembleront pas d'inquiétude pour la santé de leurs petits.

Merci à vous, les amis de là-bas les bons citoyens de la république de Cuba, si lointaine par la distance, si proche par l'amitié.

BRIEUX.

***Faites vos demandes le plus tôt possible***

**Passé le 10 Décembre,  
aucune demande ne pourra plus être acceptée**

**Les envois commenceront le 15 Décembre**

## **La Déesse du Gange est une Artiste française !**

Il y a bientôt un an, je recevais, de Calcutta, une grosse somme d'argent pour notre journal, sans que rien ne m'en indiquât la provenance.

J'écrivis à la Banque des Indes, j'écrivis à Calcutta. Je ne reçus aucune réponse. Je me trompe : un nouvel envoi de fonds m'arriva. Nouvelles lettres de ma part. Même silence. Je me trompe encore : troisième mandat télégraphique. Par acquit de conscience, j'essayai à nouveau de faire parvenir à notre bienfaitrice l'expression de notre reconnaissance. Ce fut en vain, et je fus réduit à penser — sans trop y croire — que cet argent, qui nous tombait du ciel indou, provenait de quelque divinité bienveillante et mystérieuse, que faute de mieux j'appelai la déesse du Gange.

La vérité est plus simple et plus belle. Notre bienfaitrice vient de se faire connaître. Elle se nomme M<sup>me</sup> Marie-Vivianne Humphreys ; c'est une artiste française, dont le mari, officier anglais, est sur le front ; elle est directrice du Conservatoire de Calcutta et les sommes qu'elle nous a envoyées proviennent d'une série de fêtes organisées par elle.

Voici la belle lettre que m'a écrite M<sup>me</sup> Marie-Vivianne Humphreys :

*A Monsieur Brieux,  
de l'Académie Française.*

*Cher Maître,*

*En lisant tout ce que les Allemands sont subir à la France, des sentiments de haine et de vengeance entrent dans mon cœur et je voudrais être homme*

*pour pouvoir défendre ma Patrie jusqu'à la dernière goutte de mon sang.*

*En lisant vos belles lettres à vos chers soldats « blessés aux yeux », des sentiments de douceur et de tendresse entrent dans mon cœur et je ne regrette plus d'être femme, sachant qu'il m'est possible en vous servant de servir ma Patrie et ses chers enfants, maintenant doublément chers, car notre France, généreuse, reconnaissante et belle, n'oubliera jamais, qu'en donnant leurs yeux pour elle, nos braves défenseurs donnent plus que leurs vies.*

*Acceptez, cher maître, je vous prie, de la part du Conservatoire et des Sociétés qui en dépendent, ce petit cadeau du jour de l'an, pour vos chers enfants, ainsi que l'offre de ma vie entière pour les servir. Pour vous, maître, mon éternelle reconnaissance.*

*Marie-Vivianne HUMPHREYS.*

Il est impossible de mieux exprimer de plus nobles sentiments, et je regrette de ne pouvoir trouver des mots assez forts pour dire à M<sup>me</sup> Humphreys, en votre nom, toute la reconnaissance que vous inspirent à son égard la délicatesse de ses sentiments et son activité généreuse.

Vous vous la représenterez comme je le fais. Elle vit là-bas, là-bas, à vingt jours de mer de Marseille, ayant déjà propagé les idées françaises par son talent d'artiste et la dignité de sa vie. Son mari se bat pour la France, sur le sol français. « *Je suis bien triste et bien inquiète*, m'écrivit-elle dans une autre lettre, *mais je ne regrette pas son départ. Il fait son devoir. Moi, je veux aussi faire le mien.* » Elle est seule — si loin ! — Elle pense aux sol-

## La Déesse du Gange est une Artiste française !

dats alliés, et plus particulièrement aux nôtres, aux blessés, aux blessés comme vous. Son cœur s'émeut. Elle voudrait vous venger. Elle ne peut que vous admirer. Elle le fait de tout son cœur. Mais elle n'est pas de celles qui croient avoir assez fait après avoir exprimé des sentiments de pitié. Elle se met à l'œuvre. Elle organise, en octobre 1917, deux représentations théâtrales, puis une soirée artistique, puis trois fêtes dans les jardins du Conservatoire. Elle organise aussi une loterie. Elle se dévoue à trouver des spectateurs, des artistes, à placer des billets après avoir demandé des lots, et elle obtient le magnifique résultat que vous savez.

## MARIAGES ET NAISSANCES

### Mariages

Notre camarade *Le Nahuec* nous annonce que son mariage avec Mlle Clémence Fouque sera célébré le samedi 23 novembre.

Notre camarade *Prosper Gailly* nous annonce que son mariage avec Mlle Yvonne Debézy a été célébré le 19 octobre.

Notre camarade *Jules Marcellin* nous annonce que son mariage a été célébré à Mazargues le 12 octobre.

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage, célébré le 16 septembre 1918, de M. *Numa Chatonnier*, à Orménil (Seine-Inférieure), avec Mlle Germaine Prieur, domiciliée également à Orménil.

Notre camarade *Louis Torreboue* nous annonce que son mariage avec Mme Eugénie Buttin, a été célébré le 9 novembre 1918.

### Naissances

Notre camarade *Grosbois* et Mme *Grosbois* nous annoncent la naissance de leur fils, Georges-Henri, né le 4 octobre 1918.

Notre camarade *Arthur Goguillon* et Mme *Goguillon* nous annoncent la naissance de leur fils, né le 4 octobre.

Notre camarade *Charlat* et Mme *Charlat*

N'est-ce pas, mes chers amis, qu'est malheureux de ne savoir d'autre mot que *merci* pour *merci*, pour dire combien l'on ému par une telle bonté, une noblesse d'âme. Puisqu'il n'y a d'autre mot, contentons-nous de cela. Mme *Marie-Vivianne Humphreys* sentira que nous y mettons tout notre cœur, comme elle a mis tout le sien dans son dévouement. Et nous prions de vouloir bien aussi remercier pour nous les artistes qui l'ont aidée, ses amis, et tout le public de Calcutta, cette grande ville lointaine, où l'on aime la France et ses soldats.

BRIEUX.

nous annoncent la naissance de leur fille *Paulette-Marie-Louise*, née le 12 octobre.

Notre camarade *Gaston Bossus* et Mme *Bossus* nous annoncent la naissance de leur fille, *Jeanne*, née le 1er octobre 1918.

Notre camarade *Thibierge* et Mme *Thibierge* nous annoncent la naissance de leur fille *Marthe-Victorine-Juliette*, née le 18 septembre 1918.

Notre camarade *Verbrigghe-Lejay* et Mme *Verbrigghe-Lejay* nous annoncent la naissance de leur fils, *Jean-Fernand-Édouard*, né à Monaco le 15 septembre.

Notre camarade *Édouard David* et Mme *David* nous annoncent la naissance de leur second fils: *Charles-Marcel*, né le 13 octobre.

Notre camarade le capitaine *Leloup* et Mme *Leloup* nous annoncent la naissance d'une seconde fille née le 15 octobre.

Notre camarade *François Cassar* et Mme *Cassar* nous annoncent la naissance de leur fille, *Marcelle*, née le 7 octobre 1918.

Notre camarade *Gavrois* et Mme *Gavrois* nous annoncent la naissance de leur septième enfant, *Georges-Théodore*, né le 15 octobre 1918.

### Erratum

Le fils d'*Arthur Goguillon*, le nommé *Georges Goguillon*, n'est pas né le 4 octobre, ainsi qu'il avait été indiqué par erreur, mais le vendredi 11.

## NOS DONATEURS

### Notre caisse

En Caisse au 30 Septembre . . .	<b>187.590 78</b>
Recettes du 1 <sup>er</sup> au 31 Octobre . . .	<b>53.127 88</b>
TOTAL . . .	<b>240.718 66</b>
Dépenses du 1 <sup>er</sup> au 31 Octobre . . .	<b>13.173 35</b>
En Caisse au 31 Octobre . . .	<b>227.545 31</b>

### UN DON DE Mme ÉTÉVÉ

M. Brieux a reçu la lettre suivante, et sachant que j'ai été à l'Ecole Normale supérieure le camarade de Marcel Étévé, il m'a prié — et cette prière était une affectueuse délicatesse que j'ai bien reconnue — de la présenter aux lecteurs du *Journal des Soldats blessés aux yeux* :

Paris, le 20 octobre 1918.

Monsieur,

En juin dernier, l'Académie Française a honoré d'un prix de mille francs sur la fondation Marcellin Guérin, les *Lettres d'un Combattant* de mon fils, Marcel Étévé, mort pour la France le 20 juillet 1916.

Ce livre, vous le connaissez, monsieur, puisque vous avez daigné le lire et m'écrire ensuite cet éloge ému de mon enfant: « Quelle belle âme! Quel bon fils! après ces heures que je viens de passer avec lui, je l'aime comme si je l'avais connu. »

En mémoire de lui, voulez-vous, monsieur, accepter pour votre admirable « Œuvre des Soldats blessés aux yeux » le montant de ce prix?

J'ai écrit à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie pour le prier de vouloir bien vous faire parvenir cette somme de mille francs quand la comptabilité de l'Institut en fera le règlement.

Permettez-moi, monsieur, d'essayer de vous dire toute mon ardente admiration pour votre rôle sublime dans cette guerre : rattacher à l'existence les martyrs les plus éprouvés par le carnage sans nom, respecter jalousement leur dignité, leur donner la certitude que la cruelle épreuve n'amouindrit pas leur valeur sociale, de quels bienfaits vous sont redévolables « vos chers enfants »!

Et nous aussi, voyant bien intentionnés, mais si souvent maladroits dans nos manifes-

tations, nous vous devons beaucoup, à vous qui nous enseignez la vraie bonté et l'efficace charité.

Veuillez me croire, monsieur, votre bien respectueusement dévouée.

H. ÉTÉVÉ,  
Directrice de l'École communale,  
54, rue Boissière, Paris.

Merci, madame. La lettre qui accompagne votre don l'embellit encore et nous nous inclinons respectueusement devant une douleur qui veut grandir encore en communiant avec toute la misère des autres, et être utile elle-même, et faire un peu de bien.

Nous garderons le souvenir de votre fils. C'est ainsi, n'est-ce pas, que nous vous remercierons le mieux. En nous laissant un peu la garde de ce souvenir, vous nous faites d'ailleurs un présent encore : j'aurais voulu pouvoir dire à nos camarades blessés aux yeux, aux lecteurs de ce journal ce que fut Marcel Étévé; en leur mémoire vivrait une belle image.

En vérité, c'était un homme. Et l'on peut bien redire à Madame Étévé ce que son fils lui-même, dans un de ces mouvements de tendresse spirituelle dont il avait le secret, lui écrivait, un jour qu'il avait trouvé une plus particulière douceur à se sentir en communion avec la misère de ses soldats : « Soyez fière, madame, de cette âme que vous avez fabriquée. »

J'ai évoqué, bien rapidement, un souvenir tragique. Je l'ai fait avec douleur, en cela seulement infidèle à la mémoire de mon ami, qui eut la grandeur de vivre ce drame presque joyeusement, presque spirituellement, s'en remettant toujours avec résignation « à la merci du Grand Tout ». Nous ne pouvons être aussi résignés. Étévé est mort. Bien des jeunes gens semblables à lui sont morts. On pense avec angoisse qu'ils étaient comme les yeux de la France. On éprouve une sorte de pudeur à vivre alors qu'ils sont morts, et un peu de crainte devant les grands devoirs qu'ils laissent après eux.

Lieutenant GUEHENNO.

## LA STÉNO-DACTYLOGRAPHIE ET LES AVEUGLES

Mes chers Camarades,

Je viens de passer 5 mois dans les Services dactylographiques de l'Inspection des Forges de Toulouse, en qualité de dactylographe, et il me paraît intéressant de vous signaler les résultats auxquels je suis arrivé après ce stage.

Il est certain que la steno-dactylographie est et sera chose fort possible pour un aveugle, dans une administration dirigée par un chef intelligent et pratique, comprenant qu'il n'a aucun motif pour refuser l'admission d'un mutilé de guerre si ce dernier lui rend un travail identique à celui fourni par la main-d'œuvre clairvoyante. Cependant, je crois utile de faire quelques restrictions dans notre emploi.

Sans sténographie Braille ni dictaphone, notre utilisation est assez difficile. C'était mon cas aux forges. Il était nécessaire qu'une dactylographe me dictât les lettres ou rapports; cette personne pouvait faire ce qu'elle me dictait, aussi bien et plus vite. Mon travail avait donc un prix de revient plus que double, considération devant laquelle les administrations commerciales reculeront certainement.

La chose ne se présente pas de la même façon, lorsque le dactylographe possède une sténographie Braille bien au point, une bonne machine, ou bien si celui qui l'emploie utilise le dictaphone. Dans ce cas, notre rôle devient effectivement productif. Mais il reste encore beaucoup à faire pour obtenir ce résultat, dans les maisons de rééducation d'une part, et chez les chefs d'administration de l'autre.

Dans très peu de maisons de rééducation, on étudie la sténographie Braille.

Quant au dictaphone, notre camarade Guillam travaille, je le crois, avec cet appareil à la compagnie Thomson-Houston. Il est aisé de lui demander ce qu'il en pense. En tous cas, l'emploi du dictaphone est assez rare. Les hommes d'affaires l'utilisent assez peu; le besoin créant l'organe, il est compréhensible qu'avec la main-d'œuvre clairvoyante, cet appareil n'ait pas reçu

toute l'extension désirable pour nous: les sténographes l'aiment peu. Mais notre emploi l'aidera à se faire connaître et utiliser. Il serait heureux que les grandes firmes qui le vendent, la compagnie Roneo, entre autres, facilitent l'achat du dictaphone lorsque celui-ci est destiné à l'admission d'un aveugle dans un service quelconque. C'est une bonne œuvre qui ne lui coûterait pas beaucoup et à laquelle elle ne se refuserait certainement pas. Encore faudrait-il que les établissements rééducatifs entraînent leurs élèves à l'emploi de cet appareil.

Le champ d'action du sténographie aveugle ne se borne pas à la maison de commerce, dans laquelle, d'ailleurs, il sera prudent qu'il renonce à tous les travaux nécessitant un auxiliaire clairvoyant pour les entêtes, les références, etc... Le sténographe aveugle pourra être utilisé dans les facultés de la France entière, au cours des conférences dans toutes les grandes villes, et dans les réunions politiques s'ils parviennent à entendre les tribuns.... Le dactylographe aveugle peut aussi être copiste. Une idée assez juste m'avait été soumise à ce sujet il y a un an: on pourrait associer par équipes un grand mutilé des deux bras clairvoyant et un peu instruit, et un dactylographe aveugle. Le premier dicterait des manuscrits de pièces ou de livrets; le second dactylographierait en plusieurs exemplaires. Ce métier serait très rémunérateur pour deux mutilés dont le premier, atteint aux bras, se voit, seul, presque annihilé de ce fait.

Je me résume: la sténographie n'est nullement impossible pour l'aveugle. Mais, dans l'état actuel des choses, il sera nécessaire de les entraîner dans les établissements rééducatifs, à la sténographie Braille et au dictaphone; il faudrait développer l'emploi de cet appareil; enfin, il est indispensable de vaincre le parti pris, les préjugés qui empêcheront l'homme d'affaires d'admettre dans ses bureaux un mutilé aveugle, en qualité de dactylographe, le coefficient de la vue lui paraissant trop primordial dans l'exercice de cette profession.

PIERRE TINON,  
Aveugle de guerre, médaille militaire.

## PERMANENT BLIND RELIEF WAR FUND

# ÉCOLES DE NEUILLY-sur-SEINE

## ÉCOLE DE TRICOTAGE

Quelques places vont se trouver libres, à la fin de l'année, à l'École américaine de tricotage de Neuilly-sur-Seine.

Ces places sont exclusivement réservées aux soldats aveugles amputés d'un bras ou à ceux d'entre eux qui, par suite de mutilations aux mains, ne peuvent exercer les métiers enseignés habituellement dans les écoles de rééducation.

De plus, le tricotage ne pouvant être pratiqué à domicile qu'avec l'aide d'une femme connaissant la couture, les places libres ne seront données qu'aux aveugles manchots dont l'épouse ou la mère sera assez habile pour faire le montage des manteaux et des chandails.

L'apprentissage dure environ quatre mois. Il est absolument gratuit. Pendant ces quatre mois, l'élève est logé et nourri gratuitement.

Le dernier mois, l'épouse ou la mère est admise dans les mêmes conditions, afin de faire elle-même son apprentissage.

A la sortie de l'École, chaque élève reçoit gratuitement une ma-

chine à tricoter dont le prix est d'environ mille francs.

Les ouvriers sortis sont tous enchantés de leur situation et de leur salaire.

Mais le nombre de places libres étant très limité, il est inutile de demander son admission si l'on ne remplit pas les conditions énoncées plus haut.

Adresser les demandes à M. BRIEUX, 26, rue Victor-Massé, Paris.

## ÉCOLE COMMERCIALE

Quelques places seront également libres, à la même époque, à l'École commerciale, où sont reçus les anciens employés, comptables, etc., pour apprendre la sténographie, la représentation commerciale, etc.

## ÉCOLE SUPÉRIEURE

L'École supérieure continue à recevoir, pour y poursuivre leurs études, les blessés qui se destinaient à des carrières libérales.

Le baccalauréat est exigé.

NOMINATION  
D'UN  
INSPECTEUR DE NOS ÉCOLES

Nous croyons savoir que M. Dubranle vient d'être nommé, au Ministère de l'Intérieur, Inspecteur des Écoles de Rééducation de nos soldats blessés aux yeux.

M. Dubranle possède, outre une compétence administrative que lui ont valu ses anciennes fonctions, une connaissance heureuse des intérêts de nos camarades, car il a participé avec M. Péphau à la direction de la Société d'assistance pour les aveugles.

Le choix est donc des meilleurs et nous devons, je crois, en remercier et en féliciter M. Brisac, le dévoué et actif directeur de l'Assistance publique.

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE  
POUR LES AVEUGLES

La Société d'Assistance pour les Aveugles, désireuse de faciliter aux soldats aveugles victimes de la guerre de 1914 le retour à la terre et à sa culture, se propose de leur offrir, suivant ses ressources, le moyen de regagner leur village et d'y recevoir une somme de premier établissement qui leur sera remise par le maire du domicile.

Le candidat indiquera dans sa demande :

1<sup>o</sup> La localité où il veut se rendre;  
2<sup>o</sup> S'il est célibataire, marié, avec ou sans enfants;

3<sup>o</sup> S'il a une famille qui lui fournira un aide;

4<sup>o</sup> L'emploi qu'il pourra exercer;

5<sup>o</sup> Enfin, une attestation du maire du domicile déclarant exactes les réponses ci-dessus à nos questions.

COMMUNICATIONS

Le Comité de la *Legion des Aveugles de Guerre* nous communique la décision prise dans sa dernière réunion tenu siège social, 19, rue Blanche :

Le Comité a décidé de dissoudre la *Legion des Aveugles de Guerre* pour la raison suivante :

La formation d'une nouvelle société *Union des Aveugles de Guerre*, établie des bases et des principes qui doivent inspirer la plus entière confiance, non porté à nous effacer devant ce groupe nouveau qui doit, pour réussir pleinement, obtenir les suffrages de tous sans exception.

Nous donnerons, ainsi les premiers exemples de l'union et de l'entente parmi lesquelles nos revendications ne sauraient être prises en considération.

Cette société ayant des moyens d'action plus étendus que les nôtres, a un programme qui envisage la création de syndicats professionnels ainsi que la cohésion des œuvres qui se sont donné pour tâche de nous venir en aide.

Il ne peut y avoir deux sociétés d'aveugles de guerre, et nous devons nous unir tous sous le même drapeau.

POUR LE COMITÉ :

Le Président,  
D. BAUDERY,  
14, rue Daru, Paris.

SOCIÉTÉ D'IMPRESSION ET DE RELIURE  
DU LIVRE POUR LES AVEUGLES

Siège Social, 49, rue Ampère, Paris.

COURRIER. — (Paul-Louis), *Pamphlets*.

HUGO (V.). — *Les Rayons et les Ombres*.

THIERRY (Aug.). — *Récits des Temps Modernes*.

ROUSIER et GUERBY. — *Trigonométrie*.

*Table de Logarithmes*. (Transcription adaptation en Braille.)

Adresser les demandes de renseignements à la Secrétaire de la Société, 49, rue Ampère, Paris.

# Notre Syndicat professionnel

(Suite)

Nivelle, le 25 juillet 1918.

Cher monsieur Brieux,

Je vous prie de vouloir bien insérer dans votre *Journal des Soldats blessés aux yeux*, la lettre suivante :

Dans votre numéro de mai 1918, vous avez émis l'idée de créer un syndicat professionnel. Vous avez, pour cela, demandé une réponse aux personnes compétentes en la matière et à mes camarades aveugles. Dans le numéro de juillet, certains ont émis des idées personnelles, mais aucun n'a traité la question d'une façon définie.

La chose est pourtant bien simple, puisque nous en avons un aperçu dans les établissements de la Rochecorbon.

Je vais me permettre d'exposer mon idée en parlant d'un entrepôt que je prévois, créé par nous. Il le faudrait dans un port de France, Nantes, par exemple. Les matières premières, arrivant par bateau d'au-delà de l'Atlantique, seraient déposées dans les établissements et dirigées par la suite aux ouvriers ayant formé le syndicat. Il en serait de même du bois et de la ficelle, ainsi que des matières premières nécessaires aux chaisiers.

Pour créer cet Entrepôt, il nous faut un capital ou plutôt un fonds de roulement. Chaque ouvrier désirant faire partie du syndicat devrait verser entre les mains d'un directeur une somme de 50 francs qui servirait au premier achat des marchandises. Supposons que mon idée rencontre de nombreux adeptes, 5 à 6.000, par exemple, c'est déjà une somme de 300.000 francs qui constituera le fonds de roulement de cet Entrepôt, chaque nouveau venant devant payer la même somme.

Pour faire face aux dépenses du syndicat, telles que : bail de location de l'Entrepôt, compagnie d'assurances, paiement du personnel, et frais de publication du journal, il sera prélevé, sur les transactions commerciales un léger pourcentage. Le pourcentage ainsi prélevé pourra, après

inventaire annuel, s'il se convertit en boni assez important, être utilisé à l'achat des soies et des bois pour les ouvriers faisant la brosse fine.

Je n'admet pas immédiatement la possibilité d'avoir les soies, certaines de ces matières n'étant pas actuellement d'un commerce courant, il en résulterait, d'une année à l'autre, des différences de prix énormes. Toutefois, le syndiqué pourrait, sans autre versement, s'approvisionner en soies, dès que l'Entrepôt aurait ouvert cette nouvelle branche.

Un directeur, un comptable, un caissier, et plusieurs emballeurs termineraient le personnel. Il serait peut-être nécessaire d'adoindre plusieurs courtiers qui feraient des achats dans d'autres ports de France.

L'expédition des matières premières aux syndiqués se ferait par colis postaux, tant que le service en petite vitesse ne sera pas possible, et par balles complètes dès que la petite vitesse reprendra le trafic.

Voilà les bases principales d'un syndicat qui, pouvant être durable, nous permettra de réaliser un bénéfice appréciable.

Une deuxième question est posée dans votre article : celle des aveugles civils. Devons-nous, oui ou non, les comprendre dans notre syndicat d'achat ? Je réponds franchement : oui. D'abord, nous avons, comme dit le camarade Bertrand, profité de leur savoir et de leur expérience. Ils se sont dévoués pour nous, pourquoi ne pas nous dévouer pour eux ? Nous leur devons cette reconnaissance. A noter que nous, les soldats aveugles, nous sommes les heureux du malheur car, outre notre travail, nous avons une pension qui supplée à nos premiers besoins.

Dans l'ensemble du syndicat professionnel, certains de nos camarades admettent la possibilité de la vente en commun des produits fabriqués. Ils se plaignent de la concurrence que leur opposent les industriels en brosserie ; qu'ils réfléchissent bien. Pour créer cette deuxième partie du



## Notre syndicat professionnel

Chers camarades,

La lecture des lettres de quelques-uns d'entre nous m'a fait constater que la même pensée nous anime; nous tous reconnaissons la nécessité d'unir nos efforts pour le même but et faciliter le développement de nos petits métiers.

Rendons hommage au camarade Chouinet, premier initiateur de ce vaste projet de l'U. A. G. C'est une association de grande envergure, qu'il nous faut bien comprendre et raisonner; le devoir de chacun de nous est de bien l'étudier et faire connaître son idée. Pour ma part, voici comment j'envisagerai le programme de l'U. A. G. :

Une vaste association possédant un fort capital lui permettant d'acheter en grande quantité et bonnes conditions les matières premières nécessaires à nos petits métiers; recevoir les notes ou commissions de la clientèle soit directement ou par l'intermédiaire de représentants "aveugles de la guerre"; faire la distribution des matières premières, la répartition des commandes, à chacun de nous suivant son emploi, ses capacités, son expérience et son avance à l'exécution, moyennant un salaire uniforme et raisonnable, ce qui permettrait à l'U. A. G. de vendre des produits de première qualité et de parfaite exécution.

Donc, voici bien établi que nous gagnerons notre vie d'après notre savoir, notre volonté et notre cœur au travail. J'y ajouterai le programme de l'alimentation. C'est ainsi qu'un certain nombre de petits magasins achalandés par les soins de l'U. A. G., pourraient écouler partie de la production de nos faonniers, et mettre à la disposition du public, principalement des membres de l'U. A. G., toutes denrées de première nécessité pour la vie économique de nos foyers. Par qui faire tenir ces petits magasins? mais par les compagnes de nos camarades, dont l'état de mutilation ne leur permet pas d'exercer une profession; puis les camarades qui ont charge de famille.

Vous voyez que pour une telle entreprise un gros capital est nécessaire. Et, me direz-vous, chacun gagnera bien sa vie, c'est

parfait, mais que faites-vous des bénéfices, enfin, il y en a.

Oui certes, il y en aura, et j'y ai songé comme suit: un tiers aux bénéfices de la Société et les deux autres tiers à la libération des actions des camarades par d'abord comment créer le capital, comment répartir les bénéfices. (Simple soldat et en diminuant de 1 o/o n'abuse de vos loisirs, écrivez-moi une impression.)

Extrait de la lettre du 21 juin au camarade Chouinet :

1<sup>o</sup> Faire appel aux petites et grosses bourses par une large propagande, et les bénéfices seraient employés pourra être faite par les aveugles et amis secondés par l'appui du Gouvernement, de façon à former un capital nécessaire à l'entière exécution de votre programme.

Les actions seraient par exemple surcroit des bénéfices et qui aurait 100 francs payables en un seul versement de répartir à chaque aveugle de ou par 12 mensualités, en y compris une petite gratification à taux les frais que l'Etat pourrait peut-être réduire; le capital souscrit créerait la société et la responsabilité après les avances faites aux de l'U. A. G. Le Conseil d'administration serait fourni par les actionnaires, d'entre de l'U. A. G. pour maladie, d'une commission de contrôle des affaires commerciales, choisi parmi les camarades de l'U. A. G.

La Société ne verserait aucun intérêt à ses actionnaires; mais, par contre, tous six mois, elle procéderait à un tirage sort d'un nombre d'actions qui seraient remboursables au double de leur valeur pour celles libérées, et avec retenue de 5 o/o des sommes dues sur celles non libérées. La Société serait fondée pour temps déterminé par des statuts, époque laquelle toutes les actions non sorties au tirages seraient remboursées au pair.

2<sup>o</sup> Tous les aveugles de guerre ne connaissent pas un métier pouvant les faire participer aux bénéfices de l'U. A. G.; alors les camarades ont de créer un groupe qui, dans l'avenir, nous permettra de exercer librement nos métiers et nous facilitera en même temps l'écoulement de notre travail.

Tous les aveugles de guerre pourraient souscrire aux actions de la manière suivante: versements anticipés sans limite de temps pour libération des titres, sans toutefois que les versements annuels soit inférieurs à 1 o/o du montant de la pension.

## Notre syndicat professionnel

Monsieur Brieux,

Je puis vous dire que je suis tout à fait partisan d'un syndicat de brossiers créant une forte maison commerciale d'où l'on recevrait toutes nos matières premières au prix de gros et qui nous aiderait à placer notre travail ainsi que celui de ceux qui n'en auraient pas tout le débit chez eux, en exigeant de chaque brossier qui livrerait à cette maison de faire tous les modèles de bois que la maison tiendrait et de livrer autant de douzaines de chaque modèle de brosses afin que chaque brossier touche un bénéfice égal à celui que lui rapporte son travail.

Pour les aveugles civils, je ne vois pas d'inconvénients à ce qu'ils viennent se grouper avec nous, car s'ils n'ont pas, eux, verser leur sang pour la patrie, ils ont tout au moins rempli leur devoir de Français en apportant à nous tous la gaîté, et en employant tout leur zèle à s'efforcer de nous rééduquer dans notre nouveau métier.

Signé : Émile LEROUX.

---

**Nous sollicitons de nos camarades l'envoi de lettres destinées à réconforter les nouveaux blessés.**

**Celles qui seront publiées seront payées dix centimes la ligne.**

Villedieu-sur-Indre, le 29 juillet 1918.

Cher monsieur Brieux,

P. MARCHAND,  
à Paris, 48, rue Montmartre.

**Le "Journal des Blessés aux Yeux" n'est pas mis dans le commerce; il est adressé à ces blessés et aux personnes qui s'intéressent à eux.**

Georges LUCAS.

**Si vous voulez**

RECEVOIR UNE RÉPONSE A VOS LETTRES

**Sans retard**

ADRESSEZ-LES COMME SUIT :

**Pour le Journal :**

Journal des Soldats blessés aux yeux

35, boulevard du Château, Neuilly-sur-Seine.

**Pour les Écoles et les Pupilles**

**du Comité américain**

27, boulevard Victor-Hugo, Neuilly-sur-Seine.

**Pour l'Entrepôt :**

35, boulevard du Château, Neuilly-sur-Seine.

**Seules**

LES LETTRES PERSONNELLES OU DE RÉCLAMATION

DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES

à M. Brieux

26, rue Victor-Massé, Paris.